



VILLE DE SAINT-JÉRÔME

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 19 NOVEMBRE 2019 À 19H00

ORDRE DU JOUR

1.- OUVERTURE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Public – Période de questions
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 octobre 2019
- 1.5 Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif des 7, 15, 21 et 28 octobre 2019

2.- AVIS DE MOTION - ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- 2.1 Adoption du règlement 0209-010 amendant le règlement 0209-000 concernant les nuisances, tel que déjà amendé
 - *Amendement au règlement*
 - *Article 31, a) b) et c) – Modifications des amendes*
- 2.2 Adoption du règlement 0280-123 amendant le règlement 0280-000 concernant la circulation et le stationnement, tel que déjà amendé
 - *Amendement au règlement*
 - *Annexe 1 – Panneaux d'arrêt - Annexe 6 – Interdiction de stationner sur certains chemins publics*
 - *Annexe 7 – Interdiction de stationner à certaines périodes ou à certaines heures ou en excédant d'une certaine période ou de certaines heures – Annexe 11 – Stationnement à durée déterminée – Annexe 16 – Stationnements municipaux*
- 2.3 Adoption du règlement 0774-011 amendant le règlement 0774-000 sur la tarification de certains biens, services ou activités, tel que déjà amendé
 - *Amendement au règlement*
 - *Ajout de l'article 17.4 – Tarification pour les services rendus par le Service de l'urbanisme et du développement durable et ajout de l'annexe « 19 »*
- 2.4 Adoption du règlement 0893-000 autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente portant sur l'établissement d'une cour municipale commune par l'extension de la compétence territoriale de la cour municipale de Saint-Jérôme
 - *Augmentation des frais pour la Ville de Prévost*
- 2.5 Présentation, dépôt et avis de motion – Règlement amendant le règlement 0843-000 autorisant la perception d'un droit sur les mutations immobilières et l'imposition d'un droit supplétif aux droits de mutations sur le territoire de la Ville de Saint-Jérôme
 - *Amendement au règlement*
 - *Modification de l'article 1.2 Mutation sur transfert d'immeuble base d'imposition excède 500 000 \$ est de 3 %*
 - *Retrait des articles 1.2.1 et 1.2.2*

- 2.6 Présentation, dépôt et avis de motion – Règlement décrétant des travaux de réfection de la lanterne octogonale de l'ancien hôtel de ville, ainsi qu'un emprunt de 295 000 \$ - BA 2020-7
- Nouveau règlement
 - 100 % à l'ensemble – Terme 20 ans
- 2.7 Présentation, dépôt et avis de motion – Règlement décrétant des travaux de réfection de longues sections de pavage, trottoirs, bordures, drainage, éclairage et systèmes de gestion de la circulation à divers endroits de la Ville de Saint-Jérôme pour l'année 2020, ainsi qu'un emprunt de 3 500 000 \$ - VP 2020-1
- Nouveau règlement
 - 100 % à l'ensemble – Terme 20 ans
- 2.8 Présentation, dépôt et avis de motion – Règlement amendement le règlement 0465-000 concernant le déneigement, tel que déjà amendé
- Amendement au règlement
 - Retrait de l'article 7 (interdiction de jeter, déposer, lancer, permettre ou tolérer de la neige sur chemin public)
- 2.9 Présentation, dépôt et avis de motion – Règlement amendement le règlement 0280-000 concernant la circulation et le stationnement, tel que déjà amendé
- Amendement au règlement
 - Modification de l'article 29 relatif au stationnement de nuit

3.- **ZONAGE**

- 3.1 Dépôt du procès-verbal de l'assemblée de consultation publique du 5 novembre 2019
- 3.2 Adoption du règlement 0309-436 amendement le règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - (PR-0309-436)
- Règlement de type « Omnibus » visant à simplifier la réglementation de zonage, préciser la réglementation, en faciliter l'application et alléger les procédures administratives
- 3.3 Adoption du règlement 0309-438 amendement le règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - (PR-0309-438)
- Modifier la limite des zones H-75 et H-111 dans le projet de développement de la rue du Carouge
- 3.4 Adoption de la résolution concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Ville de Saint-Jérôme en vertu du règlement 0319-000 - (PPCMOI-2019-00053) – Rue du Souvenir (Lot 2 141 134 du cadastre du Québec)
- Régulariser l'usage « Association civique, sociale et fraternelle », et les usages additionnels « Bar » et « Salle de réception » sur le lot 2 141 134 du Cadastre du Québec, situé au 940, rue du Souvenir.
- 3.5 Adoption de la résolution concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Ville de Saint-Jérôme en vertu du règlement 0319-000 - (PPCMOI-2019-00139) – Rue du Docteur-Charles Léonard (Lots 6 052 887, 6 123 307, 6 123 308, 6 052 883, 6 052 884 et 6 134 963 du cadastre du Québec)
- Projet de construction d'un complexe médical comprenant un CHSLD et deux cliniques médicales
- 3.6 Adoption du règlement 0308-029 amendement le règlement 0308-000 relatif à l'urbanisme et à la sécurité incendie, tel que déjà amendé - PR-0308-029
- Apporter certaines modifications aux amendes concernant les piscines résidentielles, l'abattage d'arbres et les travaux effectués sans permis de construction ou certificat d'autorisation
- 3.7 Adoption du règlement 0313-024 amendement le règlement 0313-000 relatif aux permis et aux certificats, tel que déjà amendé - PR-0313-024
- Modifier la tarification et la période de validité de certains permis ou certificats
- 3.8 Adoption d'un second projet d'amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR-0309-440
- Réduire la hauteur en étage minimale en passant de 2 à 1 étage pour l'usage résidentiel « Unifamiliale (H-1) » pour la zone H-2246

- 3.9 Adoption d'un second projet d'amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR-0309-441
- Augmenter la hauteur en étage maximale en passant de 2 à 3 étages pour les classes d'usages « H-1 » contiguë et « H-3 » isolée pour la zone H-2078
- 3.10 Avis de motion - Amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR-0309-442
- Règlement de type « Omnibus » s'inscrivant dans une perspective de développement durable
- 3.10.1 Adoption d'un projet d'amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR-0309-442
- 3.11 Avis de motion - Amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR-0309-443
- Pour les usages résidentiels, ne pas assujettir aux dispositions sur les aires aménagées, les aires de stationnement intérieur
- 3.11.1 Adoption d'un projet d'amendement au règlement 0309-000 sur le zonage, tel que déjà amendé - PR-0309-443
- 3.12 Avis de motion – Règlement amendant le règlement 0308-000 relatif à l'urbanisme et à la sécurité incendie, tel que déjà amendé – PR-0308-030
- Modifier la définition de « Arbre » et ajouter la définition de « Jardin de pluie »
- 3.12.1 Adoption d'un projet d'amendement au règlement 0308-000 relatif à l'urbanisme et à la sécurité incendie, tel que déjà amendé - PR-0308-030
- 3.13 Adoption d'un projet de résolution concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Ville de Saint-Jérôme en vertu du règlement 0319-000 - PPCMOI-2019-00109 - Rue Lemay (lot 2 139 688 du cadastre du Québec)
- Permettre l'usage « Habitation multifamiliale isolée » de cinq (5) logements au 26 à 30, rue Lemay
- 3.14 Adoption d'un projet de résolution concernant un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la Ville de Saint-Jérôme en vertu du règlement 0319-000 - PPCMOI-2019-00147 - Rue Boyer (Lot 2 354 432 du cadastre du Québec)
- Permettre la construction d'une habitation trifamiliale isolée de trois (3) étages au 48, rue Boyer
- 3.15 Dérogation mineure no DM-2019-00140 – Propriété située à l'intersection des rues Laviolette et Saint-Louis – Lot actuel 3 523 482 du cadastre du Québec
- Lot projeté 6 296 057 ayant front sur la rue Laviolette – Lot d'une profondeur de 58,21 mètres plutôt que 60 mètres
- 3.16 Dérogation mineure no DM-2019-00151 – 320-325 rue du Docteur-Charles-Léonard – Lots 6 052 883, 6 052 884 et 6 134 963 du cadastre du Québec
- Projet de subdivision d'un terrain – Lot #2 d'une largeur de 20,69 mètres et lot #3 d'une largeur de 16,24 mètres, au lieu de 30 mètres
- 3.17 Dérogation mineure no DM-2019-00154 – 582 à 588, rue Fournier – Lot 2 140 210 du cadastre du Québec
- Construction d'une habitation trifamiliale isolée – Marge latérale droite et latérale totale – Distance entre l'allée d'accès et la ligne de terrain
- 3.18 Dérogation mineure no DM-2019-00172 – 1031 à 1055, boulevard du Grand-Héron – Lot 3 243 052 du cadastre du Québec
- Implantation d'un commerce « Orange Theory » au 1035, boulevard du Grand-Héron
- 3.19 Dérogation mineure no DM-2019-174 – 633, boulevard des Laurentides – Lot 6 280 978 du cadastre du Québec
- Pour un immeuble commercial – Largeur d'une entrée charretière sur le boulevard Lachapelle – Distance entre deux entrées charretières

4.- DEMANDE DE PERMIS - PIIA

Aucune demande

5.- PAIEMENTS DIVERS

- 5.1 Dépôt – Liste des contrats octroyés par le comité exécutif et liste des dépenses contenues dans le registre des chèques
- 5.2 Rapport sur la délégation de pouvoir – Liste des commandes et variations budgétaires - Octobre 2019
- 5.3 Dépôt – Rapport sur la délégation de pouvoir - Liste de consommation des produits en inventaire – Mois d'octobre 2019
- 5.4 Participation financière – Les Centres d'activités physiques Rivière-du-Nord – Année 2019-2020
 - Montant de 210 048 \$
- 5.5. Affectation de fonds – Achats de deux véhicules pour le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
 - Montant de 75 000 \$

6.- ADJUDICATIONS - SOUMISSIONS

- 6.1 Adjudication de contrat - Achat de granulats et d'abrasif pour l'année 2020 (2019-BS-087)
 - Carrières Laurentiennes (Division Carrières Uni-Jac inc). – 218 069,06 \$
- 6.2 Modification à la résolution CM-12019/17-12-19 – Contrats de service d'entretien de logiciels et soutien des applications (CESA) avec la compagnie PG Solutions inc. – Années 2020 À 2022
 - Diminution des coûts de 2 % pour les 3 prochaines années
- 6.3 Rejet des soumissions – Services professionnels d'experts en sinistres pour réclamation en dommages – 2019-HP-009
- 6.4 Résiliation de contrat - Services professionnels préparation de concepts, de plans, devis et estimations préliminaires et définitifs et des documents d'appel d'offres et la surveillance des travaux d'aménagement de la phase II du parc multisports (AO 2018-4 ARCH. PAYS.)
- 6.5 Adjudication de contrat de services de mobilité cellulaires – Actualisation des tarifs - Période du 21 octobre 2019 au 20 octobre 2021
 - Telus Communications inc. – Montant de 211 050,49 \$ taxes incluses
- 6.6 Mandat aux professionnels en ingénierie pour la construction d'un centre sportif multifonctionnel (AO 2016-24,2 ING.)
 - BFA Blondin Fortin & Associés – Montant forfaitaire de 680 652,00 \$ taxes incluses
- 6.7 Mandat aux professionnels en architecture pour la construction d'un centre sportif multifonctionnel (AO 2016-24,2 ARCH.)
 - Poirier Fontaine Architectes inc. – Montant forfaitaire de 774 463,13 \$
- 6.8 Adjudication de contrat de gré à gré – Achat de deux véhicules « Police Intercepteur Sedan » pour le Service de police et transfert de crédit
 - Lévis Ford – 75 832,96 \$ taxes incluses

7.- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 7.1 Calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2020

- 7.2 Abandon de la réserve pour fins publiques – Lot 2 662 951 du cadastre du Québec – Affaires juridiques – J-2018-011
 - *Agrandissement du garage municipal*
- 7.3 Dépôt du tableau des états comparatifs des revenus et des dépenses pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019
- 7.4 Entente relative au versement d'une subvention à la Ville de Saint-Jérôme pour la participation de son corps de police au comité « ACCÈS *cannabis* » pour l'exercice financier 2018-2019
- 7.5 Bonification du fonds de soutien communautaire
 - *Montant de 175 000 \$*
- 7.6 Dépôt - Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
 - *Stéphane Maher, Benoit Beaulieu, Bernard Bougie, Gilles Robert et Chantale Lambert*
- 7.7 Mission, vision, plan d'action et plan de mise en œuvre – Bureau développement économique de Saint-Jérôme (BDESJ)

8.- CAPITAL HUMAIN

- 8.1 CNESST – Choix et limite par lésion – Année 2020
 - *Limite d'assurance à 900 %*
- 8.2 Modifications à la politique sur le harcèlement en milieu de travail
- 8.3 Ententes sur les modalités de travail des cadres municipaux et des cadres de la sécurité publique de la Ville de Saint-Jérôme
 - *Du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2022*
- 8.4 Création d'une commission spéciale « Adaptation et atténuation des changements climatiques »
- 8.5 Restructuration du Service des travaux publics – Approbation du nouvel organigramme
- 8.6 Restructuration du Service des communications et des relations avec les citoyens
- 8.7 Nomination – Directeur général adjoint - service à la communauté par intérim – Direction générale
- 8.8 Nomination des membres du comité exécutif de la Ville de Saint-Jérôme
 - *Mylène Laframboise*
 - *Benoit Delage*

9.- PÉRIODE DE QUESTIONS - CLÔTURE

- 9.1 Public – Seconde période de questions
- 9.2 Période de questions pour les journalistes
- 9.3 Parole au conseil
- 9.4 Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire : Le 17 décembre 2019